SECTION PARIS LOUVRE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU PDC

REORGANISATION

Le projet se précise, la CFDT s'engage

Entre plénière et bilatérale, le projet de réorganisation de Paris 43 se précise et nous permet de vous présenter aujourd'hui l'avancée de ces négociations.

● Les principes

Tous les 18 mois vous devez subir une réorganisation de vos tournées. Pour la CFDT cela n'est pas acceptable car cela met en cause vos conditions de travail et de vie. Souvent c'est le rythme de travail qui est modifié, le volant de remplacement diminue, des agents titulaires qui se retrouvent rouleurs, des rouleurs qui ne peuvent plus acheter et surtout des tournées qui se rallongent avec des hauts de pieds qui augmentent.

● La négociation

La CFDT a fait le choix de la négociation. En réunion bilatérale et en plénière, ce sont vos revendications que nous portons. Nous irons jusqu'au bout de cette négociation pour les transformer en réalité. Après, cela sera à vous de vous positionner.

● L'organisation du travail

Le rythme du travail est maintenu. Vous gardez un samedi sur quatre de disponible et un lundi, mardi sur quatre de libre. Par contre, les groupes de 4 passent à 5 avec toujours un facteur d'équipe attributaire. La CFDT n'accepte pas cette organisation. Si elle réduit la sécabilité, **elle réduit également de 25 % à 20% le nombre de facteurs d'équipe et donc la possibilité de promotion**.

● Les conséquences

Le passage des groupes de 4 à 5 en maintenant le même rythme de repos amène structurellement un déséquilibre les samedis et lundis, mardis. Pour y répondre, le directeur a recherché des volontaires acceptant de faire le deuil des jours de repos de leurs collègues. Ils auraient en contrepartie 3 jours de libre sur quatre semaines en milieu de la semaine. Nous avons fait remarquer qu'il était dangereux de faire appel à du volontariat pour faire fonctionner une organisation pérenne.

La CFDT a fait malgré tout deux demandes :

- Qu'il soit acté dans le CTP qu'il s'agit bien de volontaires, et qu'ils peuvent s'ils le désirent revenir à un rythme normal.
- Que ces volontaires bénéficient de 4 jours de repos au lieu de trois. En effet, ils perdent les deux jours consécutifs de repos, avec un véritable risque de fatigue accrue.

● Le volant de remplacement

Le volant de remplacement est également en diminution. Les rouleurs passent de 3 pour 12 agents, à 2 pour 10 agents. Avec les facteurs qualités, nous passons donc de :

30,3% à 25,6% de volant sur le 3ème arrondissement

31% à 27% de volant sur le 4ème arrondissement

Pour la CFDT cela n'est pas acceptable. Cela veut dire que ce sont les congés, les formations etc. qui seront de plus en plus dures à poser et nous ne parlons pas des Asa pour raisons familiales. La réponse serait-elle d'augmenter les jours de sécabilité ? Nous ne le voulons pas !

La CFDT demande le maintien du volant au niveau actuel et surtout l'assurance du maintien des effectifs réels prévu dans le cadre de la future organisation avec le remplacement des congés longue durée (CLM, formation, congé maternité etc.).

● Les rouleurs

Au fur et à mesure des réorganisations, les rouleurs voient la possibilité d'acheter un quartier s'éloigner. De plus l'obtention de la prime de rouleur est supprimée automatiquement après un certain temps.

La CFDT a demandé :

- Le maintien d'une prime
- Une organisation précise quant à la répartition de la prime d'équipe
- La mise en place d'un groupe de travail pour les rouleurs et facteurs d'équipes précisant la mission de chacun, mais également la compensation lors des changements d'équipes ou d'arrondissements pour les rouleurs.

● La sécabilité d'été

La nouvelle organisation du travail doit être mise en place le 18 avril. La sécabilité d'été est prévue à partir à partir du 18 juillet soit 3 mois après. De plus rien ne dit que la première semaine prévue soit vraiment plus faible. Aussi nous demandons que cette semaine ne soit pas en sécable.

Voilà où nous en sommes. Sur toutes ces demandes nous attendons des réponses que nous vous donnerons.
Il y a encore beaucoup à obtenir. Le mieux serait qu'il n'y ait pas de réorganisation, mais ne rêvons pas !
Avec la CFDT obtenons :

- **Le maintien de l'emploi**
- **Le maintien de la promotion en particulier vers le facteur d'équipe**
- **Un volant de remplacement suffisant**

Février 2011

Syndicat CFDT SF3C, 64 rue de Saintonge, 75003 PARIS. Tél : 01 40 29 82 00